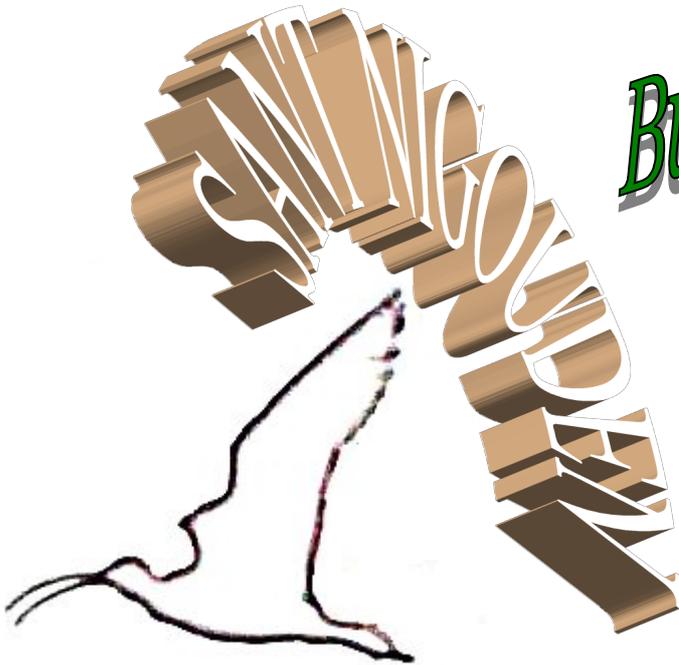


Bulletin municipal



1er semestre
2009



Mairie de Saint NICODEME
02 96 45 74 00

SOMMAIRE

COUVERTURE

Les gorges du Corong
Le courlis cendré.....P. 1

EDITORIAL SOMMAIRE.....P. 2

ETAT CIVIL
RAPPEL SUR LES ANIMAUX.....p.3

HISTOIRE DE LA COMMUNE
LISTE DES MAIRES.....p.4

BILAN
DES TRAVAUX DE L'EGLISE.....p.5

L'ARRIVEE DE L'ADSL.....p.6

ACCUEIL DE LOISIRS
POUR LES ENFANTS.....p.7

LA VIE DES ENTREPRISES..... p.8
p.9
p.10

Nouvelle association.....p.11

Sortie du CD
des frères MORVAN.....p.12

LA « PIERRE LE BIGAUT ».....p.13
p.14

L'organisation du
Pardon.....p.15

Fleurissement du bourg.....p.16

BULLETIN D'INFORMATION

MUNICIPAL

Responsable de la
rédaction:
Guy PERROT

Réalisation:
J.C.BEGUIN

Impression:
COPIE 29 CARHAIX
02 98 99 19 44

Crédit photos:
JCB
Jean LE BARS

1er semestre 2009

Editorial

2009 est une année importante pour Saint Nicodème. A l'heure de la crise, il y a chez nous quelques sujets de satisfaction.

Après un beau printemps , voici l'été que nous espérons de même tenue.

L'église resplendit, le pardon promet d'être grand

Le désenclavement internet est en cours

La vie culturelle et associative se dynamise

De nouveaux projets communaux et extracommunaux se dessinent

Notre village est encore et toujours un lieu où il fait très bon vivre.

Etat civil

Naissance:

16 Avril Maria KUKLOVA-BLANCHARD

Décès:

3 Janvier Yves TOUPIN

17 Janvier Hélène Le BRONZE

28 Mai Marie Célestine SCANVIOU née BOUILLONNEC

Nouveaux habitants(à notre connaissance):

CONSTANT Jean Pierre/SAVY Josy : Kernevez

A propos des animaux domestiques

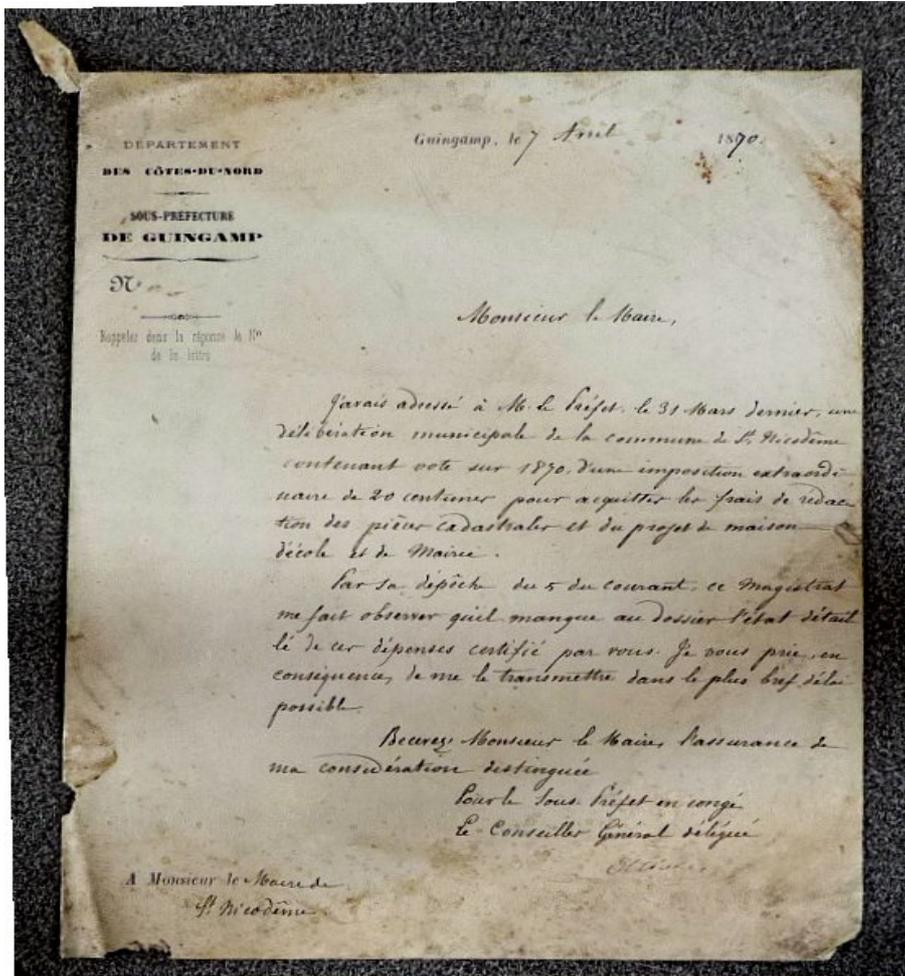
Suite à quelques remarques au sujet des déjections canines dans le bourg et plus particulièrement dans le cimetière, nous rappelons que les propriétaires sont tenus de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas une gêne pour le voisinage ou l'environnement.

Il est à remarquer que la chance d'habiter à la campagne présente quelques petits inconvénients: (fubus voraces, coqs flambards, chats effrontés, vaches bouseuses, épandage saisonnier, pies voleuses, vipères sournoises etc...etc....) et que ce choix de vie conduit malgré tout à une tolérance raisonnée par rapport aux animaux

Le tout est de trouver le juste milieu !



Petite histoire de la commune



7 avril 1870

Monsieur le maire

J'avais adressé à Monsieur le Préfet, le 31 mars dernier, une délibération municipale de la commune de Saint Nicodème contenant vote sur 1870, d'une imposition extraordinaire de 20 centimes pour acquitter les frais de rédaction des pièces cadastrales et du projet de maison d'école et de mairie.

Par sa dépêche du 5 du courant, ce Magistrat me fait observer qu'il manque au dossier l'état détaillé de ces dépenses certifié par vous. Je vous prie, en conséquence, de me les transmettre dans le plus bref délai possible.

Recevez Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée

Pour le Sous-Préfet en congé
le conseiller général délégué



Louis Marie LE MENER	1870—1884
Jean-François PRIGENT	1884—1896
Yves ANDRE	1896—1925
Yves MERCIER	1925—1944
Arthur SCANVIOU	1944—1971
Victor LE GALL	1971—1989
Guy PERROT	1989—



Bilan financier travaux de notre eglise

1^{ère} TRANCHE DE TRAVAUX

DEPENSES

SUBVENTIONS OBTENUES

Maçonnerie	85 000 €	Conseil Général	35 977 €
Charpente, menuiseries	83 900 €	Direction Régionale des affaires culturelles	35 977 €
Couverture	110 252 €	Conseil Régional	45 350 €
Vitraux	4 952 €		
Honoraires architecte	26 564 €		
Total	310 668 €	Total	117 304 €

SECONDE TRANCHE

Maçonnerie	138 580 €	Conseil Général	47 157 €
Menuiseries intérieures et extérieures	100 435 €	Direction des affaires Culturelles	30 681 €
Electricité, chauffage électrique	33 140 €	Conseil Régional	40 908 €
Honoraires architecte	23 687 €	Dotation parlementaire	8 000 €
Total	295 842 €	Total	126 746 €
Total des deux tranches de travaux	606 510 €	Total des subventions	244 050 €

Arrivée de l' ADSL

Enfin !

Le mois de Juillet devrait voir l'installation de L'ADSL (asymmetric digital subscriber line) à Saint Nicodème

Cette innovation technologique devrait nous arriver par un système appelé WIMAX qui demande la pose d'une antenne réceptrice et bien entendu d'un émetteur qui sera situé à LOCARN et/ou à KERIEN

C'est un grand progrès dans le désenclavement des petites communes telles que la nôtre

On peut comparer l'arrivée de l'ADSL, à l'arrivée de l' électricité ou de l'eau courante

Le système WIMAX adopté a été choisi parce que le réseau en fibre optique est très onéreux

Un des inconvénient est que l'abonnement et la pose de l'antenne reviennent plus cher que dans d'autres solutions

L'exploitation du WIMAX est assurée par deux sociétés.

Le prix de l'abonnement dépendrait vraisemblablement du nombre d'abonnés sur la commune

Il serait bon de savoir à l'avance ce nombre afin de négocier avec ces sociétés

Nous lançons donc une consultation pour savoir qui est intéressé (voir feuille jointe à remettre à la mairie très rapidement)

D'une manière générale le prix d'abonnement est d'une trentaine d'euros par mois téléphone illimité compris

Dans notre cas pour le même service, il serait de Quarante six euros, sauf négociations avec les sociétés installatrices

Les nouvelles compétences de la com

OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS

LES VACANCES D'ETE :

ALSH 3- 12 ans

Le lieu : l'école primaire de Callac

Cet été du 6 Juillet au 7 Août inclus

Sur place : des activités manuelles, artistiques, cirque, jeux de coopération, des déguisements, la préparation d'un spectacle, on jardine, on cuisine...

A l'extérieur :

Des ballades en vélo, mini-camp à Guerlédan, parcours d'accrobranches, initiation au Kayac, au cheval, sorties au bord de mer, grands jeux sportifs, aériens, sortie au zoo de Pont-Scorff...

Rire, créer, échanger, partager, découvrir, apprendre...

Tarifs : 12€ à la journée, dégressif pour les familles nombreuses; 10€ pour un 2^{ème} enfant, 8€ pour un 3^{ème} et plus.

Ouverture prévue les mercredis et les petites vacances aussi pour la saison 2009/2010 !!!

LES SEJOURS BORD DE MER

Dans la magnifique presqu'île de Crozon - Morgat

10-12 ans :

Du samedi 15 Août au vendredi 21 Août

12 places : en camping sous toiles de tentes

- Découverte d'un bord de mer, kayak et catamaran, cheval, apprentissage de la vie en collectivité.... Ballades, jeux et veillées, les Mardis de Morgat...

Tarifs: 100 euros, dégressivité pour un 2^{ème} enfant et plus, 80€

Réunion le 6 août à 19h.00

13-15 ans :

Du samedi 22 Août au vendredi 28 Août

12 Places :camping en autonomie, surf et cheval, veillées, reportage vidéo, interview, les jeudis du port à Brest...

Tarifs 100 euros, dégressivité pour un 2^{ème} enfant et plus, 80 €.

L'ouverture d'un accueil de Loisirs pour les 3-12 ans vise à faire passer de belles vacances aux enfants et de gagner la confiance des parents qui nous les confient.

Des séjours et actions d'animation verront aussi le jour pour les Jeunes.

Dès cet été, **deux séjours** au bord de mer sont organisés, un pour les **10-12 ans** et un pour les **13-15 ans**.

Permanences d'inscriptions :

À la communauté de communes, rue Louis Morel près de la bibliothèque de Callac.

Les samedis 13 et 20 juin de 9h30 à 17h30.

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 en semaine, du 2 Juin au 3 Juillet 2009.

Attention, Clôture des inscriptions une fois les effectifs complets et dans l'ordre d'arrivée.

Pour les moins de 6 ans, les inscriptions se font à la journée.

Pour les plus de 6 ans, les enfants sont obligatoirement inscrits à la semaine avec possibilité d'une semaine de 4 jours.

L'accueil des loisirs est ouvert du 6 Juillet au 7 Août inclus à l'école publique de Callac.

Inscriptions sur place possible aussi;

Un spectacle est prévu à la salle des Fêtes de Callac le jeudi 30 Juillet (horaires à préciser)

Renseignements auprès de Damien ARZUR, Coordinateur Enfance Jeunesse : 06 87 72 48 06

02 96 45 85 04

Paiements par bons CAF (ticket loisirs et évasion) bons MSA, chèques vacances acceptés, en déduction du tarif appliqué.

Pensez à apporter le carnet de vaccinations de votre enfant

Avez-vous penser à souscrire une assurance corporelle?

Permettre à tous les enfants de participer : un ramassage est organisé le matin et le soir

Pour les communes de Calanhel, Lohuec, Plourac'h, Carnoët et Plusquellec, un transport collectif sera assuré par un transporteur privé.

Pour les communes de Bulat-Pestivien, Maël-Pestivien, Saint-Nicodème, Duault, Saint-Servais, le véhicule communautaire assurera le transport des enfants sur Callac.

Un service d'accueil sera mis en place pour accueillir les enfants avant et après le centre, et notamment ceux de Callac.

Réunion d'informations le mardi 30 Juin à 19h00 à la Communauté de Communes.

Communauté de Communes
rue Louis Morel
22160 Callac

Téléphone : 06 87 72 48 06
enfance.jeunesseargoat@yahoo.fr
Site Web www.callac-argoat.fr

L'entreprise Le Merrer récupère la menue paille

Installée dans les Côtes-d'Armor, l'entreprise de François et Erwan Le Merrer est l'une des premières entreprises en France à utiliser un récupérateur de menue paille. Celle-ci, valorisée en alimentation pour les bovins, litière ou bio-combustible, permet d'apporter de nouvelles perspectives de débouchés pour l'entreprise.

En s'estompant, la brume découvre un panorama exceptionnel. Nous sommes au cœur des landes de Locarn, dans les Côtes-d'Armor. Ici, au centre de la Bretagne, entre Rostrenen et Guingamp, le temps semble s'être arrêté ; un sentiment accentué par le silence qui règne dans cette immensité de plaine et de vallons. Il faut dire qu'à la mi-décembre, le vrombissement des machines agricoles se fait plus rare. Mais c'est là, dans le petit village de Saint-Nicodème, qu'est installé l'entreprise Le Merrer. L'entreprise est prestataire de bon nombre de travaux agricoles, dans un contexte constitué principalement d'élevages bovins et laitiers, de cultures de maïs, voire d'autres céréales. Pour l'heure, les semis viennent de se terminer ; place au nettoyage et à la remise en état du ma-



Les salariés de l'entreprise aux côtés d'Erwan Le Merrer. De gauche à droite, Nicolas Jegou, 22 ans (BEP Agro Équipement) et Frédéric Guillosoy, 25 ans (BTS agricole production végétale).

tériel. Acquis dans le courant de l'année dernière, le récupérateur de menue paille a été installé sur une New Holland TX 66 pour inaugurer les moissons 2008. Certes, ce n'était pas l'année idéale pour tester l'engin, au vu de la météo calamiteuse. Les récoltes de ces débris de paille, graines de céréales, tiges et graines de mauvaises herbes

ont bien eu lieu pour quelques clients. Et quoi qu'il en soit, l'avenir de la menue paille – ou plutôt son grand retour – semble prometteur. Ne devrait-on pas considérer ses multiples potentialités comme une évidence en cette période de froid économique et encore plus d'enjeux environnementaux ? Rien ne doit plus se perdre. L'ère est

au recyclage et à la récupération. La menue paille le démontre allègrement et l'ETA Le Merrer ne manque pas de s'y intéresser.

Une entreprise créée en 1972

François Le Merrer crée l'entreprise en 1972. Issus de familles d'agriculteurs, lui et sa femme, Anne-Yvonne – qui n'est pas investie dans l'entreprise –, gardent, depuis les débuts, une vie d'agriculteur. Aujourd'hui, chacun des deux époux conserve toujours une exploitation ; un troupeau de 80 vaches allaitantes limousines pour lui et une exploitation laitière d'une quarantaine de Prim'Holstein pour elle. Et puis il y a Erwan, le fils. À 27 ans, il est en passe de reprendre le flambeau d'ici la fin de l'année 2009, en menant l'entreprise et la ferme

Liste du matériel de l'entreprise

- 8 tracteurs : NH (8160, 8160 + lamier Kirogn + épaveuse Bonford, TM 135, TM 155, TSA 100), Ford 7740, Deutch 6806 et DX 605
- 3 moissonneuses-batteuses TX 36, TX 66 (+ récupérateur de menue paille Thierart), CX 760
- 2 ensileuses Class Jaguar 850 et 695
- 1 tractopelle JCB 3CX
- 1 bras télescopique JCB 531 70 Agri Super
- 1 broyeur d'accotement Desvoy
- 2 charrues 4 et 5 soc Kverneland
- 1 combiné de semis de 3 mètres Sulky

- 2 épandeurs à fumier Sodimac et Jeantil
- 2 remorques de 18 t Sodimac et Duchesne
- 1 enrubanneuse Kverneland
- 2 round ballers NH
- 2 conditionneuses de 3 mètres Kuhn et Taarup
- 1 semoir à maïs Monosem NG 3 +





Absorbante, peu poussiéreuse, riche en silice et en fibre... La menue paille se valorise en bio-combustible, litière, aliment, méthanisation, agro-matériaux, isolation... L'entreprise Le Merrer réfléchit à se lancer dans une filière de transformation de la menue paille en bouchon pour chaudière à bois.

de son père. Chacune des activités, entreprise et exploitation, est séparée comme il se doit, si ce n'est que l'une se fait prestataire de l'autre. Semis, récoltes, ensilage, pressage, enrubannage ou épandage de fumier sur pâture,

presque toutes les activités agricoles sont réalisées, sauf les traitements phytosanitaires et les épandages de lisier. Rien que pour le maïs, l'entreprise compte une trentaine de clients à l'année avec une surface de travail globale estimée à près de 500 ha, sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres. L'entreprise s'est aussi spécialisée dans quelques travaux ruraux – élagage, fauchage d'accotement, débroussaillage, taille de haie... – pour les particuliers et les communes, des travaux qui complètent bien les activités essentiellement agricoles de l'entreprise, en permettant de garder trois temps plein à l'année, plus trois saisonniers.

Les débuts d'une nouvelle aventure

"Nous avons connu le récupérateur de menue paille par un de nos clients, Jean-



La menue paille est vidée en bout de champ pour du vrac ou pressée en balle. Pour 100 quintaux par ha de céréales, on compte 5 t de paille/ha + 2,5 t/ha de menue paille, soit 50 % de sous-produit en plus.

Yves Louédec, un agriculteur innovant, qui a découvert la machine dans un magazine", explique François Le Merrer. La récupération de la menue paille intéresse cet agriculteur qui pratique les semis directs depuis une dizaine d'années pour le colza, blé et triticale. "Avant de semer, j'ai besoin d'un terrain propre", explique Jean-Yves

Louédec, rencontré sur son exploitation. Rappelons, que par le passé, cette menue paille était justement récupérée. Aujourd'hui, laissée dans le champ, le labour l'enfouit dans le sol, entraînant des traitements herbicides pour contrer les repousses de végétaux. "En récupérant la menue paille, je n'ai plus ces problèmes et donc pas

Composition du récupérateur de menue paille

- 2 bras de support à fixer sur le châssis de la moissonneuse-batteuse
- 1 vis horizontale à positionner et fixer à la sortie des grilles
- 1 bâche (toilée ou tôle)
- 1 trémie
- 2 vérins de vidage à raccorder au circuit hydraulique de la moissonneuse-batteuse
- Commandes de fonctionnement et détecteurs de sécurité à raccorder au poste de conduite
- Poids à vide : 500 à 600 kg
- Autonomie : 15 à 20'
- Vidage en 4"
- Entraînement des vis mécaniques
- Détecteurs : rotation des vis, caisse pleine, caisse fermée



Erwan Le Merrer avec Jean-Yves Louédec, agriculteur et client de l'entreprise. Il récupère la menue paille pour avoir des terrains propres (pratique des semis directs). Il l'utilise dans l'alimentation des bovins et projette d'en méthaniser.

besoin de désherber", ajoute-t-il. L'agriculteur comptabilise donc une économie en pesticides (le constructeur du récupérateur annonce une économie globale de

35 euros/ha) et un gain de temps précieux. En 2007, l'entreprise Le Merrer engage une réflexion sur l'achat du récupérateur et fait le point sur les clients potentielle-

ment intéressés. Puis, une visite est organisée chez le constructeur – la société Thierart, dans les Ardennes – avec l'agriculteur Jean-Yves Louédec. L'affaire est conclue en avril de l'année suivante. "Le caisson nous a été livré en kit, explique Erwan Le Merrer. Le montage n'est pas compliqué et nous avons bénéficié d'une assistance téléphonique avec le constructeur". Les caissons sont proposés en version toilée ou tôle. Malgré un prix plus élevé – 31 160 euros HT contre 27 860 euros HT annoncés – et un poids plus important, estimé à 900 kg, selon Erwan Le Merrer, l'entreprise a opté pour un caisson en tôle, à cause des risques éventuels d'endommagement

par les branches d'arbres. "On n'avait pas envie de se lancer dans la couture", conclut en souriant l'entrepreneur.

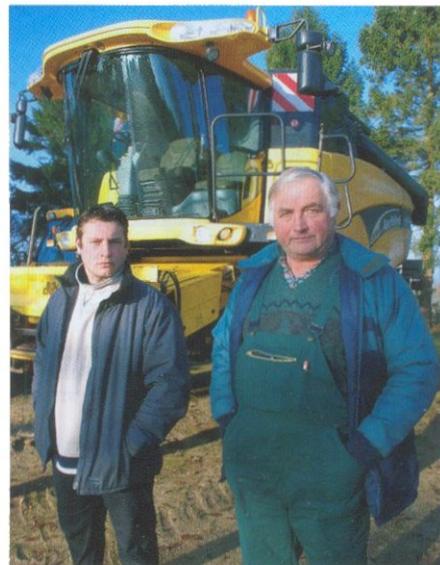
Un avenir prometteur

La récupération de la menue paille n'a pas été exceptionnelle lors de la première moisson test de 2008. "Le planning était vraiment dur à gérer cette année, se souvient François Le Merrer. Dès qu'il y avait un peu de soleil, tout le monde voulait moissonner. Et beaucoup de céréales l'ont été avant d'être mûres, ça change tout. La paille n'était pas cassante comme à l'habitude. Par contre, en fin de saison, avec une météo plus clémente, nous avons récupéré énormément

Le Merrer père et fils

François Le Merrer, 60 ans, compte prendre sa retraite d'ici la fin de l'année 2009. Il a lancé l'entreprise en 1972 avec l'ensilage de maïs grâce à une machine traînée deux rangs Garnier. En 1974, l'entrepreneur démarre l'ensilage d'herbe en coupe directe. En 1985, il est un des premiers prestataires de son secteur géographique à faire des semis de maïs sous bâche. Les travaux de moissons commencent la même année. Aujourd'hui, il constate que le profil des exploitations change. "Les fermes s'agrandissent par les reprises, explique François Le Merrer. Les surfaces de travail augmentent et les prestations avec,

mais nous n'avons pas droit à l'erreur. On peut perdre 30 ha d'un coup. Les risques économiques sont plus importants que par le passé". Quant à Erwan, 27 ans, avec un bac électrotechnique et un BTS en maintenance industrielle, son parcours professionnel aurait pu être bien différent. "J'ai voulu voir autre chose, mais j'ai grandi dans le milieu agricole et je savais que je pouvais y revenir", précise-t-il. C'est ce qu'il fait en 2002, quand il devient salarié de l'entreprise. "Le projet de reprise est venu il y a deux ans", ajoute-t-il. Sa femme, employée de commerce, pourrait participer à l'entreprise dans les années à venir.



ment de menue paille". Une centaine d'hectares ont été moissonnés chez Jean-Yves Louédec pour en récupérer 30 t. "Au total, nous avons un potentiel de cinq clients intéressés, ce qui représente à peu près 220 ha de céréales moissonnées, précise Erwan Le Merrer. Cela nous permet d'aller vers une rentabilisation de la machine, avec un prix de démarrage de 30 euros/ha pour la menue paille, qui peut être augmenté". La famille Le Merrer ne cultive aucune céréale sur leur ferme. Mais ils y réfléchissent pour l'avenir, d'autant plus que la menue paille, possédant bien des atouts, pourrait apporter de la valeur ajoutée. Un de leur client l'utilise en paillage pour ses poulaillers, en remplacement des copeaux de bois. Elle peut être aussi envisagée pour les logettes des bovins. Quant à l'agriculteur Jean-Yves Louédec, il la



Le récupérateur de menue paille est construit par l'entreprise Thierart.

valorise dans l'alimentation de ses vaches. Pour lui, qui a également le projet de créer un pôle énergie sur sa ferme avec l'installation d'un méthaniseur, la menue paille ferait un très bon bio-combustible, grâce à "d'excellentes propriétés méthanogènes". De son côté, l'entreprise Le Merrer envisage naturellement de récupérer la menue paille sur ses prestations de moissons, chez les clients qui ne souhai-

tent pas en faire usage. "À voir comment on pourra s'arranger financièrement avec eux, précisent les entrepreneurs. En tout cas, on pourrait très bien imaginer la transformer en bouchon pour les chaudières à bois". Le constructeur Thierart a d'ailleurs tout prévu à cet effet. Tout reste à définir et ce ne sont pas les idées qui manquent. La menue paille, à la fois écologique et économique, pourrait bien être une so-

lution d'avenir pour compléter les revenus de l'entreprise, la seule pour l'instant en Bretagne et la deuxième en France (1), à posséder ce type de machine.

Frédéric Ripoche ■

(1) L'autre est l'entreprise Gendron, dans le Maine-et-Loire (voir EDT 36, p.35-36)

Pour découvrir en détail les atouts de la menue paille et le récupérateur : www.thierart.com



De gauche à droite

Danielle MEUROU

Nathalie BURLOT

Annie LE DINAHET

Le comité des fêtes Joli Koukou

Le comité des fêtes de Saint Nicodème vient d'être créé sous le nom de fédération associative JOLI KOUKOU.

Cette association a pour objet d'organiser des fêtes publiques, coordonner des initiatives susceptibles de créer des événements sportifs, culturels ou autres visant à promouvoir diverses animations dans la commune

Le siège social est la mairie

La présidente est : Annie Le DINAHET 02 96 45 78 89 / 06 30 83 12 65

La vice-présidente est : Nathalie BURLOT

La trésorière est : Danielle MEUROU 02 96 45 77 31

L'association

- a déjà oeuvré avec succès lors de la soirée crêpes du 18 avril, organisée en soutien à la lutte contre la mucoviscidose ;

-s'implique dans l'organisation du pardon avec l'aide de toutes les bonnes volontés (club kreiz Breizh; amezeien; la paroisse etc...)

Les personnes intéressées par une participation dans le cadre de cette association sont les bienvenues et peuvent se manifester auprès d'un des membres du bureau

Sortie du disque ar vreudeur Morvan Un DEMI SIÈCLE DE KAN HA DISKAN



La foule des invités



Le C.D.



Les frères Morvan, Agnès, Guy Berthou et les responsables de coop Breizh dont la nouvelle directrice Anne-Laure Marteau

Document sonore d'importance et de qualité, pour la culture et la mémoire bretonne, édité par coop Breizh, le CD des frères MORVAN est sorti le 14 Juin dernier.

Pour l'occasion une réception, organisée en collaboration avec l'éditeur eut lieu à Botcol, en présence de plus de deux cents invités (les dirigeants et une partie du personnel de coop Breizh; les journalistes (Presse écrite, télévision); les photographes qui avaient prêté gracieusement leurs photos pour l'élaboration du livret; ainsi que tous les amis et admirateurs des trois frères)

La Pierre Le Bigaut

Depuis quelques temps une équipe travaillait à l'accueil du passage à Saint Nicodème des cyclistes de la Pierre Le Bigaut

la sécurité

Tâche importante puisque chaque route de la commune devait être gardée par deux personnes pour empêcher la circulation. Il a donc fallu trouver un nombre assez important de bénévoles pour ce travail. Cette tâche demandait sérieux et rigueur. Elle fut accomplie haut la main, par Ange-Aimé DANIEL

L'animation

Il fallait que le passage des cyclistes soit marqué, soit par des systèmes visuels, soit par des systèmes sonores La responsabilité en incombait à Jean-Claude BEGUIN, mais il faut avouer que tout le monde s'y est mis et que les gens de la commune ont eu à coeur de décorer et animer la course prestigieuse (vélos fleuris, guirlandes de ballons, etc...)

La trésorière

Vendeuse efficace, Danielle MEUROU a vendu de nombreux porte-clefs avec led éclairante

La cheville ouvrière

François LE MERRER a conçu JOB : personnage haut en couleurs et en situation; cycliste « sans les mains » se plaignant peu du soleil
Mais avant, il a fallu imaginer la manière de le hisser à six mètres de haut et surtout de le maintenir (La préparation spéciales des rounds est un secret)

Les personnes responsables des routes

Renaud CIVI
David DONNIOU
Hervé LE RUDULLIER
Sonia JAOUEN
Corinne COCHEN
Guy PERROT
Wulfran DUCOS
Fabrice BURLLOT
Rozenn HENRY
Michel MOREAU
Nathalie BURLLOT
Roger DANIEL
Jean HAMON
Odette TOUPIN
Désiré GUENNIC
Bernard COUTELLEC
Colette CIVI
Brieuc BERNARD
Jean LE DANTEC
Ange-Aimé DANIEL
Yvette THEPAUT
Danielle MEUROU



Les autres (musiciens)

Héloïse DANIEL
Lucien TANGUY (dit Lulu)
Romain DANIEL
Jean-Marie COUTELLEC
Matyas BEGUIN
Jean François BEGUIN
Gabriel COUFFRAN

Les autres(travailleurs efficaces,supporters)

Anne Yvonne
Mado
Annie
Janine
Fine
Yvette
Nathalie
Raymond
etc...



La Pierre Le Bigaut



Mise en place de JOB



Strollad « torr-pen » hep trouz



Chacun et chacune oeuvre pour la PLB



La sono est elle assez forte ?



Le dompteur et l'animal mythique !



Ca va chauffer !



Seraient ils en retard ?



aaaahhhh !

1, 2, 21, 30 a viz eost 2009

Sant Nigouden

Samedi 1er Août:

14 heures: Animations à l'Eglise

Présentation par Monsieur le Maire des réjouissances du mois d'août
visite guidée et commentée par Jean Paul ROLLAND
Conférence sur la restauration des objets religieux dans l'atelier de
Kerguehennec par Marie PINCEMIN directrice de l'établissement

14 heures 30 :Concours de boules bretonnes organisé par le club du kreiz Breizh

En triplète ; tirage au sort Boulodrome de Saint Nicodème

20 heures 30 :Fest noz à la salle polyvalente

avec :Le Gall-Diridollou;Rivoalen breur ha c'hoar; ar vreudeur Morvan;Paotred al Loc'h;
Auffret/Barbedette;Le Naou-Blouin;Tréphine Leray;Berthou-Philippe

Dimanche 2 Août: Pardon de Saint Nicodème

10 heures 45:

Messe
Procession
Tantad
Vin d'honneur offert par la mairie

12H 30 Repas (jambon à l'os:12 euros adultes/6 euros enfants kir apéritif et café gratuits)
à la salle polyvalente Nombre de places limité:vente des cartes repas auprès des associations
ou aux numéros suivants

02 96 45 78 89
02 96 45 77 31
06 82 08 19 29
06 30 83 12 65)

16 heures entrée 5 euros

Concert à l'Eglise Eric Menneteau et compère
Jean Charles GUICHEN en solo

Vendredi 21 Août:

20 h 30: Conférence par Fanch MORVANNOU à la salle polyvalente, sur
NICODEME retransmis en direct sur RKB

Dimanche 30 Août: Adpardon

10h30:

Messe en présence de l'Evêque
Vin d'honneur offert par la mairie

12h30 Repas à la salle polyvalente suivi d'un concert à 16 heures avec Kalon Breizh,
Breudeur Morvan ,Anne Auffret

Repas +concert: 14 euros
réservations identiques au 2 Août

Pendant le mois d'août:

Exposition de photos anciennes concernant la commune

Parution d'un ouvrage double, fruit du travail de JP Rolland:« cahiers de la paroisse/Eglise »

Exposition sur les chapelles saint Nicodème de Bretagne

Fleurissement de la commune



Pose méritée et coup d'oeil sur le travail